

ARDÈCHE MÉRIDIONALE

INFOS PRATIQUES



VALS-LES-BAINS

Ecole de danse Choré Arts
Vendredi 4 septembre, face à la mairie reprise des cours à 17h30. Inscriptions sur place lundi, mardi, mercredi de 17 à 20h. Contact Corinne : 06 65 39 38 69 ou 04 75 88 37 50.

LALEVADE-D'ARDÈCHE

Randonnée
Vendredi 4, randonnée à Montpezat-Le Pal. Départ : 13 h 30 devant l'office de tourisme à Lalevade (Place de la Gare). Niveau : Moyen 20,7 km 755 m de dénivelé. Durée : 7 h. Sortie gratuite, sous la responsabilité de chacun. Renseignements et inscriptions au 04 75 94 13 20.

MEYRAS

Soirée contes
Avec Guilaine They-Durand, conteuse

ardéchoise, aujourd'hui, salle Neyrac-Ciné à Neyrac-les-Bains, à 20h 30, "les hommes de la Terre" (5 €).

"Voyage au pays volcanique"

Avec Maryse Aymes, géologue et enseignante de l'association Clapas, vendredi 4 septembre, Neyrac-les-Bains salle Neyrac-Ciné, à 20h30.

PONT-DE-LABEAUME

ACCA
Vendredi 4 septembre, distribution des cartes de chasse à la salle des associations de 19 à 21h.

MONTPEZAT-SOUS-BAUZON

Chasse
L'ACCA délivrera les cartes de chasse le 5 septembre à la salle des délibérations de la mairie de 9h à 12h.

LOCALE EXPRESS

VESSEAUX

Rencontres autour de la poésie vendredi

La Maison des Poètes reconduit ses rencontres mensuelles autour de la poésie. Rendez-vous donc le premier vendredi de chaque mois dans les salles municipales du Temps de Vivre. La première rencontre de cette quatrième année de fonctionnement aura lieu le vendredi 4 septembre à partir de 16h. L'association rappelle que ces rencontres sont ouvertes à tous. Ce sont des temps forts de partage où chacun est invité à venir dire, lire ou simplement écouter. Le septième Concours international de poésie en milieu rural est ouvert jusqu'au 15 février 2010. Trois palmarès cette année : un prix des jeunes, un prix de l'édition et un prix des bibliothèques. Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à Suzanne Sabatier Les Béraudoux 07200 Vessey sans oublier une enveloppe timbrée pour la réponse.

VALS-LES-BAINS

UNRPA : inscriptions pour le voyage à Avignon

La section de Vals-les-Bains de l'UNRPA, présidée par Geneviève Morel, rappelle à tous les adhérents que les inscriptions pour le voyage à Avignon seront prises le vendredi 4 septembre à la maison sociale de 9h à 11h. Le voyage aura lieu le jeudi 17 septembre avec un programme le matin deux guides du palais des papes, de la vieille ville, du pont Saint-Bénézet, du rocher des doms...et l'après-midi promenade sur le Rhône. Les 64 inscrits pour les trois journées dans le Rouergue (Rodez, Conques, Belcastel...) les 12, 13 et 14 octobre pourront régler le solde de 175 € (205 € pour ceux qui n'avaient pas donné l'acompte de 30 €) vendredi 4 septembre.

SPORT EXPRESS

SAINT-PRIVAT

Football : défaite en coupe

La Jeunesse Sportive de Saint-Privat s'incline en Coupe de France devant un adversaire plus aguerri. En effet, la victoire (3-0) de l'équipe de Ruoms est logique puisqu'elle évolue en Excellence soit trois niveaux au-dessus de celle de Saint-Privat. Mais les locaux n'ont pas démérité et ont proposé une belle opposition aux Ruomois. En première mi-temps notamment, les deux équipes ont pratiqué un beau football fait d'engagement et de technique. A la mi-temps les visiteurs menaient 1 à 0 sur un but opportuniste inscrit dans le premier quart d'heure. Rapidement en deuxième mi-temps, l'équipe de Ruoms se mettait à l'abri en inscrivant un second but puis un troisième lors d'une baisse d'engagement des joueurs de Saint-Privat. Ensuite le match s'équilibrait et le score n'évoluait plus. Score logique, et bon match de préparation et de revue d'effectif pour les Saint-Privatois. Un autre match amical dimanche prochain puis reprise du championnat avec un déplacement à Berg Helvie.

CARNET DE NAISSANCE

Eline

Nous apprenons avec plaisir la naissance de Eline, troisième enfant au foyer de Laurence et Pierre Roudil. C'est la petite-fille de Mme et M. Jean-Marie Jallat. Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur à Eline et nos félicitations aux parents et grands-parents.

LALEVADE-D'ARDÈCHE

Randonnées estivales : bilan satisfaisant



Les randonnées estivales plaisent aux touristes. Chaque semaine, des bénévoles leur font visiter notre belle région.

La saison estivale se termine et avec elle les randonnées hebdomadaires à thème organisées par l'office de tourisme Lalevade/Prades. Ces sorties très appréciées ont été suivies par une vingtaine de touristes en moyenne et quelques fidèles habitués.

Le jeudi 20 août, le circuit du chemin ferré de Prades, par des sentiers balisés et bien entretenus, a permis aux randonneurs de découvrir des vues bien dégagées sur tout le secteur environnant. Mardi 25 août, une randonnée facile conduisait le petit groupe au Puy de Prades,

puis à la ferme de M. Allègre où une visite était prévue et enfin au remarquable calvaire de Prades. Lors de cette sortie, la présence de M. Joffre, intarissable sur l'histoire des mines de Lalevade-Prades, a ajouté un attrait supplémentaire à cette randonnée et a particulièrement intéressé les touristes. A présent, l'office de tourisme organise deux randonnées par mois. Programme des mois de septembre et d'octobre disponible à l'OT, place de la gare à Lalevade. Renseignements et inscriptions au 04 75 94 13 20.

VALS-LES-BAINS

L'Open 2010 sur la bonne voie



Le député-maire Jean-Claude Flory, Bernard Champey et Claude Picollet se sont rencontrés dans le Parc du Casino afin d'envisager la poursuite de l'Open de Boules international mixte l'année prochaine. La ren-

contre fut l'occasion pour le maire de souligner l'amitié franco-chinoise et l'importance de pérenniser la manifestation avec le soutien des collectivités locales et de l'office de tourisme du pays d'Aubenas-Vals. La prochain-

édition en 2010 pourrait intégrer des démonstrations effectuées par des champions, à l'endroit même où Bernard Champey fut sacré champion du monde à 19 ans seulement ! Rendez-vous en 2010...

LA SOUCHE

Un terrain pour le sport

La commune a fait réaliser cet été un terrain multisports, sur l'emplacement de l'ancien terrain de tennis près du plan d'eau. Son financement entre dans l'opération Cap Territoire de la communauté de communes Source de l'Ardèche. Dans cet équipement haut de gamme, on pourra pratiquer la course à pied avec deux couloirs, le basket, handball, football et hockey... Pour les Souchois, cet espace est libre d'accès. Il vient en complément de la table de ping-pong et du cours de tennis (ce dernier étant payant).



Un bel équipement pour les habitants.

THUEYTS

Un départ émouvant à la gendarmerie

En présence du capitaine Minguella, du lieutenant Boullé, du maire, les Athoigiens sont venus en grand nombre pour le départ du gendarme Vincent Sperti avec qui ils ont tissé des liens de confiance et d'amitié. En septembre 2004, sorti 28^e sur 115 de l'école des sous-officiers de la gendarmerie de Chaumont, le gendarme Vincent Sperti a été affecté à Thueyts le 4 octobre 2004. Le 24 juin 2006, il épouse Julie et 28 mois plus tard le foyer s'agrandit avec Mathéo. Pendant cinq ans, le gendarme Sperti a exercé son métier dans la cité athoigienne. Il la quitte aujourd'hui pour rejoindre une toute nouvelle unité qui vient de se créer (le PSPG), où il assure depuis

quelques semaines, avec une équipe de 38 personnels, la sécurité du centre nucléaire de production électrique de Cruas-Meysses. Pendant son allocution, le lieutenant Thierry Boullé a tenu à souligner le professionnalisme du gendarme Sperti qui « n'a jamais compté ni son temps ni sa peine pour le bien du service et des citoyens. » Il a ajouté : « Juste, loyal, et disponible, vous êtes le gendarme qu'un chef aime voir arriver mais non partir ».

Sportif et adepte de l'intervention professionnelle, cette nouvelle affectation était le souhait de Vincent Sperti. Nous lui souhaitons un bel épanouissement dans ce nouveau poste.



De gauche à droite, le maire, Le lieutenant Boullé, Vincent et Julie Sperti, le capitaine Minguella.

BURZET

Fête des associations samedi au parc

Samedi se déroulera la fête des associations organisée par l'Ogec.

Toute la journée, animations et stands des associations seront au programme. Douze associations bourgeoises seront présentes.

A 9 heures, parc municipal, départ de la balade sur le chemin du Villard, durée 2h30-7 à 8 km accompagnée d'un membre de l'UNRPA organisée et animée par l'association "Rando activités amitiés de la Bourges" de Saint-Pierre-de-Colombier.

Les chasseurs de l'ACCA feront déguster un gigot de sanglier cuit au barbecue.

L'amicale laïque se chargera de son atelier maquillage pour enfants, de l'accueil fanfare et du cirque.

Le Club Tonic aidera les autres associations tandis que la Maison du tourisme fera la promotion touristique de la vallée de la Bourges et autour.

Côté casse-croûte, le comité des fêtes organise et anime la buvette au parc municipal. Les Riboules d'ingrédients s'occupent des saucisses, merguez, brochettes, frites. L'ADMR Bourgeois prépare les beignets aux pommes toute la journée.

L'après-midi, poursuite des stands associatifs du vide-grenier et artisanat-pro-

duits du terroir.

A 14h30, inscriptions pétanque (10 €) par équipe au boulodrome la Clappe.

A 15h30, challenge Bernard-Massebeuf, concours de pétanque en doublettes. Organisé par les associations Burzet pétanque et Fnaca 150 € + mises + coupes.

A 16 heures, animation cirque avec la compagnie du "P'tit Vélo". A 19 heures, animation fanfare.

De 21 heures à 2 heures, bal avec le groupe Expressions Music'Dance' musique pop, rock, folk et musette.

Tél/Fax 04 75 94 43 99 courriel : le.parcenfete@wanadoo.fr

MEYRAS

Poursuite de l'action jeunesse

Extension du cimetière : ce programme, estimé à 106 700 € HT, a fait l'objet d'une consultation auprès des entreprises. L'entreprise Gontier, de Meyras, dont la proposition s'élève à 96 065 € HT a été retenue.

Action jeunesse 2009/2010 : pour une dépense globale de 4 800 €, les cours de danse, dessin et musique, des mardis et mercredis, en salle des fêtes, sont reconduits aux mêmes conditions que l'année précédente. Les bénéficiaires sont les enfants fréquentant l'école de Meyras. Il leur est proposé 30 séances pour chaque discipline, au coût annuel de 30 €. Renseignements en mairie ou en groupe scolaire.

Admission en non valeur de la somme de 39,61 €, qui n'a pu être recouvrée auprès d'un ancien locataire communal. Représentation de la mairie à la communauté de communes "Source de l'Ardèche". A sa demande, le maire est remplacé par Marc Brun.

Ecole numérique rurale : le maire informe le conseil que le dossier de Meyras n'a pas été retenu et ne bénéficiera donc pas de la subvention annoncée de l'Etat ; le maire précise qu'il en a demandé les raisons sans pouvoir obtenir de réponse.